

le p'tit  
**Bulletin**  
du **Lezéen**

**N°42**  
HIVER  
2024-2025

**LES SYNDICATS  
AU SERVICE  
DES LEZÉENS**  
**P.4-5**



3

Un nouveau  
responsable des  
services techniques

6

Réglementation  
sur la taille  
des haies

11

Portrait :  
David Massot,  
Passion Vélo mobile

12

Agenda  
de l'hiver

# Chers concitoyens,

À l'aube de cette nouvelle année, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour 2025. Les chantiers ne manquent pas sur notre commune ! La fibre optique poursuit son déploiement pour permettre à tous d'accéder aux réseaux numériques. Après plusieurs études, le projet d'aménagement des entrées de bourg entre dans la phase de visualisation par esquisses pour faciliter le choix des élus parmi les options envisageables. Nous aurons l'occasion de consulter à nouveau les habitants dans les mois à venir.

Nous avons voulu dans ce numéro présenter à l'ensemble des Lezéens les missions du Syndicat de Voirie dont l'équipe et les moyens sont mutualisés avec deux communes voisines, Saint-Coutant et Vançais. Le Syndicat d'Eau de Lezay tire quant à lui sa révérence en intégrant le SERTAD à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

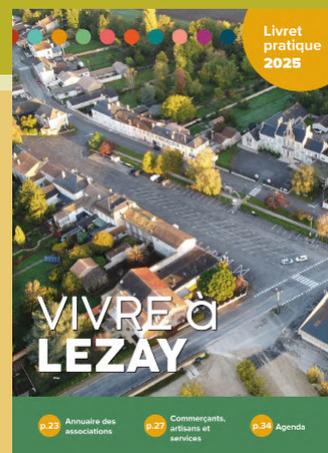
Ce numéro du P'tit Bulletin arrive dans vos boîtes aux lettres un mois après le livret pratique « Vivre à Lezay » dont l'édition 2025, renouvelée et enrichie, vient de paraître.

Bonne lecture de ces publications de la municipalité et bon hiver à chacun !

**Olivier Gayet et le Conseil municipal**

## Livret pratique « Vivre à Lezay » Édition 2025

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le livret pratique « Vivre à Lezay » a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Lezéens et sera offert aux nouveaux habitants. C'est un outil indispensable pour toutes celles et ceux qui n'utilisent pas ou peu l'informatique, pour rester informés sur les services, administrations, associations, commerces et entreprises actifs sur la commune. Vous trouverez également des pages Agenda en fin de livret. À utiliser sans modération !



## Modifications de coordonnées depuis la parution de « Vivre à Lezay »

**Paroisse catholique de Saint-Junien en Mellois (Melle, Celles-Sur-Belle, Brioux, Chef-Boutonne, Sauzé-Vaussais, Lezay)**

**Maison paroissiale - 12 rue Saint-Pierre 79500 MELLE**  
**06 73 13 30 13 - [stjunien@poitiers-catholique.fr](mailto:stjunien@poitiers-catholique.fr)**

Permanences : les lundis de 13h30 à 17h30, les mardis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, les vendredis de 8h30 à 12h30.  
Accueil permanent tous les samedis de 10h00 à 12h00

### Foyer rural

Nouvelle adresse mail pour contacter le Foyer rural de Lezay :  
**[foyer.rural.lezay@gmail.com](mailto:foyer.rural.lezay@gmail.com)**

## CITYKOMI : NE MANQUEZ AUCUNE INFO !

**Abonnez-vous gratuitement à Citykomi et recevez des notifications sur votre téléphone.**

Deux canaux d'informations existent : « Toute l'info en direct » qui présente les informations municipales et « Ça se passe à Lezay! ». Pensez à remercier les annonces qui vous intéressent le plus !



- » **Mairie de Lezay**
- » **5 rue du Parc 79120 Lezay**
- » **Tél : 05 49 27 80 00**  
**[secretariat@mairie-lezay.fr](mailto:secretariat@mairie-lezay.fr)**

La mairie de Lezay vous accueille :

- le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mercredi de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 12h.  
Permanence d'un élu à votre écoute de 10h à 12h.

### Le p'tit Bulletin du Lezéen

Bulletin municipal de Lezay  
Édition Hiver 2024-2025 (12 pages)

### Directeur de la publication :

Olivier Gayet

### Commission Communication :

Frédérique Binet, Didier Despretz, Jacqueline Quintard-Melouki, Pamela Lucas, Élisabeth Marchand, Nicky Marescot, Patrick Morin, Amandine Parvaul, Sébastien Suire, Michaël Tribot

En libre téléchargement sur le site [www.mairie-lezay.fr](http://www.mairie-lezay.fr). Reproduction autorisée à condition d'en citer la source. Crédits photos : équipe municipale ou mairie de Lezay, ou sites d'images libres de droit, sauf mention contraire.

Conception :  
Patrick Grimaldi - [pgrimaldi@me.com](mailto:pgrimaldi@me.com)

Impression : Imprim'R.I.C  
79190 Sauzé-Vaussais - 05 49 07 45 37

Tiré à 1300 exemplaires / Dépôt légal à parution / Diffusion gratuite

## LA MAIRIE RELAYE VOS INFORMATIONS !

**Vous organisez une manifestation sur Lezay ? Vous créez ou modifiez votre activité et souhaitez en informer tous les Lezéens ?**

Pensez à transmettre vos informations à la mairie pour qu'elles soient diffusées sur nos supports :

- ▶ le **P'tit Bulletin du Lezéen** trimestriel. Prochaine édition **Printemps** à paraître **début avril 2025** (envoyez vos infos avant le **5 mars**)
- ▶ l'application **Citykomi**,
- ▶ la **page Facebook** de la commune « Vivre à Lezay ».

**Nous relayons toutes les manifestations et événements sur la commune dont nous avons connaissance.**

Notez l'adresse mail pour nous envoyer toutes vos informations à relayer :

**[communication@mairie-lezay.fr](mailto:communication@mairie-lezay.fr)**



**LEZAY**  
*un espace à vivre*

## Recensement citoyen à 16 ans

Dès que vous avez 16 ans, vous disposez de trois mois pour vous faire recenser en mairie. C'est une démarche obligatoire qui permet d'obtenir une attestation de recensement. Vous serez ensuite convoqué.e à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), indispensable pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Vous serez également automatiquement inscrit sur les listes électorales.

### Concrètement, comment se faire recenser ?

- ▶ Soit sur Internet par le portail [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (prévoyez la carte nationale d'identité ou le passeport scanné ainsi que le livret de famille en format pdf)
- ▶ Soit en vous présentant au secrétariat de mairie, muni de votre pièce d'identité (CNI ou passeport), du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



## Cyril Taudière, nouveau responsable des services techniques

Bonjour, j'ai 48 ans et je suis natif de Lezay.

Ancien artisan sur la commune (menuisier plaquiste) pendant 18 ans, je suis marié à Marina et nous avons deux enfants : Lola 22 ans et Antoine 21 ans qui est pompier volontaire à Lezay.

Ancien président des Commerçants et Artisans de Lezay, je connais bien les habitants, les associations, les clubs sportifs.

J'ai pris mes fonctions de responsable des agents techniques et du Syndicat de voirie le 18 novembre.

Je vais mettre tout mon enthousiasme et ma détermination pour répondre aux besoins du conseil municipal et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie sur la commune de Lezay et ses alentours.

## Appel à projets Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

La communauté de communes Mellois en Poitou s'est dotée, le 25 mai 2023, de son premier Projet de territoire. Celui-ci adopte une stratégie orientée vers une ruralité attractive et solidaire, engagée dans la transition écologique et s'organise, de manière transversale et coopérative, autour de cinq chantiers d'actions pour répondre aux défis qui se posent à nous.

L'élaboration du Projet de territoire, qui s'est distinguée par son caractère participatif, a permis la définition d'une vision commune du territoire que nous voulons habiter en 2030. Elle a également abouti à l'inscription du territoire dans une dynamique d'adaptation aux changements climatiques et environnementaux. C'est cette trajectoire souhaitée qui a orienté l'écriture du plan d'actions du projet, décliné en 5 chantiers complémentaires, couvrant toutes les politiques locales et tous les pans de la vie :

- ▶ Renforcer les richesses paysagères, favoriser la protection des écosystèmes, milieux et ressources naturelles,
- ▶ Déployer une stratégie agricole et alimentaire au service du territoire et de sa population,
- ▶ Revitaliser les villes et villages : des espaces partagés et un habitat de qualité adapté aux besoins,
- ▶ Développer les itinérances : mobilité et déploiement des services dans un territoire multipolaire,
- ▶ Faire rayonner le territoire : une ruralité partagée autour d'une culture commune.

Un appel à projets est ouvert depuis février 2024 pour apporter un soutien financier aux associations, aux communes et aux porteurs publics qui déploient des actions qui incarnent les ambitions de Mellois en Poitou 2030 pour le territoire et sa population.

Plus d'infos : « Candidatez au fonds MEP 2030 »,  
(<https://www.melloisenpoitou.fr/les-actions/projet-de-territoire>), en scannant ce code ▶  
ou par mail : [projet-territoire@melloisenpoitou.fr](mailto:projet-territoire@melloisenpoitou.fr),



## Animal'Or : comment procéder ?

La commune a signé une convention d'intervention avec la société Animal'Or, située à Mairé-Levescault, pour venir récupérer des animaux errants repérés sur le terrain communal.

Quand un habitant ou une personne extérieure à la commune trouve un chien errant, que doit-elle faire ? Il faut appeler la mairie en donnant son identité, son adresse et son numéro de téléphone.

La mairie sollicite la fourrière canine Animal'Or, 24h/24 et 7j/7, qui reprend contact avec la personne ayant récupéré le chien errant. Il est indispensable de pouvoir localiser très précisément le chien pour que Animal'Or puisse l'appréhender. Si le propriétaire du chien le récupère avant l'intervention d'Animal'Or, les frais de déplacement sont quand même facturés à la commune.

Dès lors que la fourrière Animal'Or est sollicitée, aucun autre moyen pour trouver le propriétaire ne peut être employé (publication sur les réseaux sociaux, recherche de voisinage...). Seule la mairie est habilitée pour gérer les chiens errants sur la commune.

Le propriétaire qui vient récupérer son animal auprès d'Animal'Or s'acquitte des frais de fourrière.

## Le Syndicat de Voirie « Lezay - Saint-Coutant - Vançais »

Avec une superficie de 45 km<sup>2</sup>, la commune de Lezay est très étendue et desservie par un vaste réseau de voies communales à entretenir, le plus souvent bordées de fossés et parfois de haies. Autant de chantiers du quotidien qui relèvent des missions du Syndicat de Voirie. Créé par arrêté préfectoral en date du 5 mars 1973, le Syndicat de Voirie regroupe trois communes contiguës : Lezay, Saint-Coutant et Vançais. L'objectif est de mutualiser les moyens humains, techniques et financiers pour assurer ces missions de service public.

### Les missions du syndicat

- ▶ élagage des chemins ruraux et vicinaux,
- ▶ débernage de tous les chemins vicinaux et ruraux bitumés,
- ▶ entretien des chemins en calcaire,
- ▶ réalisation des enrobés à froid,
- ▶ busage, installation de caniveaux,
- ▶ curage des fossés,
- ▶ petits travaux de maçonnerie, voirie, aménagement d'espace (cheminement, allée, etc).

### Le financement

Les communes membres s'acquittent annuellement du montant de leur participation, voté chaque année en conseil syndical. Le montant peut varier en fonction des prestations prévues sur chaque commune (exemple : élagage souhaité ou non).

Une journée de travail de tractopelle et camion compte pour 2 jours de travail et un jour d'élagage compte pour 1 jour de travail.

En 2024, la répartition était la suivante :

- ▶ Lezay (70,74 %) = 138 244,22 €
- ▶ Saint-Coutant (12,54%) = 24 506,40 €
- ▶ Vançais (16,72 %) = 32 675,20 €

### L'équipe opérationnelle

Ces missions sont assurées par trois agents titulaires : Rémy Duteil, Jimmy Fouché et Jean-Christophe Sainvet. Les agents du Syndicat interviennent 673 ½ jours par an sur les territoires des communes adhérentes, et fournissent ainsi pour chacune d'entre elles :

- ▶ Commune de Lezay : 522 ½ jours de travail
- ▶ Commune de Saint-Coutant : 60 jours de travail
- ▶ Commune de Vançais : 91 jours de travail

Les locaux techniques sont partagés avec les ateliers municipaux de Lezay. Le Syndicat de Voirie possède son matériel propre pour réaliser ses missions : tracteur, lamier et camion.



De g. à d. Serge Petit, président, Jimmy Fouché, Rémi Duteil et Jean-Christophe Sainvet

### Le conseil syndical

L'instance dirigeante est le conseil syndical, composé de trois délégués de chaque commune membre. Les membres du conseil se réunissent environ une fois par mois. Pour la commune de Lezay, les représentants sont : Bernard Barillot, Philippe Berland et Michaël Tribot. Le bureau du conseil syndical est présidé par Serge Petit, élu de la commune de Vançais.



## Le Syndicat d'Eau intègre le SERTAD : quel impact pour les Lezéens ?



**Autre syndicat qui concerne la vie quotidienne des Lezéens, le Syndicat d'Eau de Lezay va intégrer le SERTAD au 1er janvier 2025. Créé en 1937 par les communes de Lezay, Chey et Chenay, auxquelles se sont rajoutées ensuite les communes de Sevret, et Vançais en 1954, L'Enclave de la Martinière en 1964, et Saint-Coutant en 1982, puis les communes de Messé, Rom, Sainte-Soline et Vanzay en 2014, le Syndicat d'Eau de Lezay aura assuré pendant 87 ans l'approvisionnement en eau potable de ses communes membres.**

L'équipe technique du Syndicat reste basée à Lezay pour continuer à intervenir rapidement sur le secteur du Lezayen, et si l'équipe administrative sera rassemblée à La Chesnaye, des permanences continueront à être assurées à Lezay. **Le numéro d'urgence pour le secteur reste le 06 08 57 25 51.**

En intégrant le Syndicat d'Eau de Lezay, le SERTAD desservira alors 31 communes soit environ 27 000 compteurs. Les conseils syndicaux comportent 39 élus dont dix élus supplémentaires pour les nouvelles communes adhérentes. Les représentants pour la commune de Lezay sont M. le Maire Olivier Gayet (titulaire) et Sébastien Suire (suppléant). Cette intégration est le fruit de deux ans de travail entre les deux structures afin de garantir une eau de qualité en quantité suffisante aux abonnés. Le président actuel du SERTAD est Daniel Jollit.

Concrètement, l'abonnement d'eau potable sera automatiquement transféré au SERTAD. Aucune démarche n'est à effectuer. Il sera possible de faire mensualiser les factures d'eau à partir de janvier 2026. Pour ce faire, un imprimé à remplir sera envoyé avec la facture d'eau du 1er semestre 2025 et sera à renvoyer avant le 31 octobre 2025 auprès des services.

### Travaux sur les réseaux d'eau potable

En 2024, sur la commune de Lezay, 170 mètres linéaires (ml) de canalisations et de branchements ont été renouvelés sur le secteur de La Barboute ainsi que 160 ml place du Champ de Foire et 365 ml rue du Tapis Vert.

En 2025, les travaux prévus sur la commune de Lezay concernent le renouvellement de plusieurs antennes à La Grande Foye, soit 300 ml de réseaux (travaux réalisés en régie). Un financement vient également d'être obtenu sur les trois années à venir pour le renouvellement de conduites d'eau fuyardes à Grand Champ et à La Mauvaitière.



### Tarifs de l'eau potable 2025 pour les Lezéens

Compte tenu de l'augmentation des charges et de la baisse continue des consommations d'eau (- 9 % en 2023 et - 5,8 % de plus en 2024), le conseil syndical du Syndicat d'Eau de Lezay a adopté, à l'unanimité, les tarifs de l'eau pour 2025. Le montant de l'abonnement augmente de 10 euros et passe de 72 à 82 € par an, et le prix du m<sup>3</sup> d'eau augmente de 12 centimes et passe de 1,56 à 1,68 € par m<sup>3</sup>, soit un total de 250 € pour 100 m<sup>3</sup>/an.

En 2025, une hausse importante des redevances des Agences de l'Eau a été programmée (0,35 €/m<sup>3</sup>). En intégrant ces redevances et la TVA, le coût global annuel de la facture d'eau augmente de 36,41 € TTC et s'élève à 308,06 € pour 100 m<sup>3</sup> soit un coût de 3,08 € TTC le m<sup>3</sup> et de 0,003 € par litre d'eau.

#### SERTAD

1 Chemin du Patrouillet - La Chesnaye

79260 SAINTE-NÉOMAYE

Tel : 05.49.25.32.09

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi 8h-12h / 13h-17h

Le vendredi : 8h-12h / 13h-16h

[www.sertad.fr](http://www.sertad.fr)

## Projet de requalification des entrées de bourg dans le cadre du programme “Petites villes de demain”

Depuis le mois de mai 2024, une équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un paysagiste concepteur, d'un ingénieur et d'une urbaniste, travaille sur la conception de futurs aménagements pour les entrées de bourg sud (direction Melle) et ouest (direction St Maixent).

En mai, il y a eu des ateliers avec les résidents du village retraite et avec des ados de l'espace jeunes.

En septembre et novembre, il y a eu d'autres rencontres avec les habitants pour voir sur le terrain la faisabilité des projets imaginés. L'objectif est d'allier la sécurité et les normes, la mobilité de tous et la qualité paysagère. Concilier tous ces

besoins nécessite de nombreux allers-retours avec les usagers et les institutions (le Département par exemple). Des études complémentaires sont également en cours pour déterminer s'il y a la présence d'amiante dans les chaussées à refaire et quelle est la perméabilité du sol, pour envisager la dimension des espaces végétalisés.

Le dessin final du projet sera connu au printemps 2025. L'étude de maîtrise d'œuvre pour la conception du projet est prise en charge à 80% par des fonds européens LEADER. La commune va demander des subventions pour la réalisation des travaux. L'engagement et le rythme des travaux dépendront du niveau de subvention obtenu.



Atelier en mai 2024 avec les résidents du village retraite



Atelier avec les habitants le 21 septembre 2024



Rencontre avec les habitants de la rue du Parc et de la rue de Chantalouette en novembre 2024



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

## Avancée de l'élaboration du PLUi-H

La communauté de communes Mellois en Poitou organise des réunions par secteur (bassin de vie) regroupant plusieurs communes. Quelques élus référents ont participé à ce type de réunion début décembre à Vançais. Elle avait pour but de définir les secteurs urbanisables dans les bourgs. Nous n'avons la possibilité d'augmenter nos zones urbaines que de 50% de l'espace consommé sur la période précédente. Dans 10 ans, la loi prévoit « Zéro artificialisation nette » des espaces.

Pour la suite, nous devons aussi valider les hameaux où l'urbanisation est possible : pour cela, ils doivent être composés d'au moins 15 maisons assez regroupées. Chez nous 2 ou 3 villages correspondent à ces critères. Sur le reste du territoire les possibilités de nouvelles constructions seront très limitées, sur les terrains disponibles entre les habitations existantes, appelés « dents creuses ». Cependant, nous repérons aussi dans les hameaux, les bâtiments anciens qui seraient susceptibles de changer d'affectation. Ainsi certaines granges pourraient être transformées en maisons d'habitation.

Ces derniers repérages seront faits début 2025.

Au final, l'ensemble des documents du PLUi-H devraient être validés en fin d'année 2025.



## Réglementation sur la taille des haies

Le Syndicat de Voirie entretient les haies bocagères en dehors du bourg, afin de sécuriser la circulation sur les voies publiques. Les haies arbustives ou d'essences particulières (laurier, thuya...) bordant les parcelles avec habitation, ne sont pas incluses dans le service. Il revient au propriétaire d'effectuer cet entretien.

Le maire, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient aux termes de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies.

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. Leur responsabilité pourrait être engagée si un accident survenait.

Les professionnels de l'agriculture ne sont pas autorisés à tailler leurs haies ou à élaguer du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet, sur tout le territoire national. Les agents du Syndicat de Voirie procèdent à l'élagage en dehors de ces périodes d'interdiction.

Les particuliers sont autorisés à tailler leurs haies tout au long de l'année, cependant la meilleure période est entre septembre et février pour ne pas perturber la montée de la sève et assurer une belle pousse printanière. Il est bon également d'éviter les périodes de gel.

De plus, l'Office Français de la Biodiversité et la Ligue de protection des oiseaux (LPO) recommandent fortement aux particuliers d'éviter la taille et l'élagage du 15 mars au 31 juillet, pour ne pas déranger les oiseaux nicheurs et autres petits mammifères vivant au pied de la haie. Les haies abritent également de nombreux insectes et des petits mammifères comme le muscardin ou le hérisson. En laissant de petits tas de branchages au pied des haies, ils aimeront venir s'y nicher.

## La commune travaille au quotidien pour réaliser des économies d'énergie

En 2024, à nouveau, les consommations d'électricité ont baissé par rapport à l'année précédente. Ce résultat est rendu possible par le renouvellement régulier de l'éclairage public, en lien étroit avec le SIEDS ainsi que par les remplacements des lampes effectués au niveau des Halles aux volailles et des Halles alimentaires par les services municipaux.

Au niveau du stade, le nouveau dispositif permet de concilier l'amélioration de la luminosité et les économies sur les consommations électriques.

### Quelques chiffres sur l'éclairage public 2024

Le montant annuel de la consommation électrique pour l'éclairage public est de l'ordre de 20 000 € HT.

Ce poste de l'éclairage public représente 25% de la consommation d'électricité globale et 15% du montant des factures d'électricité. Les travaux effectués en 2023 et début 2024, laissent prévoir une chute de 10% du coût annuel de l'éclairage public.

La commune poursuit le programme d'économies d'énergie en 2025 : les services techniques ont à leur programme de travail, le remplacement des éclairages sur d'autres bâtiments publics afin de réduire encore nos consommations énergétiques.



## Une nouvelle équipe à l'Espace Jeunes



Depuis janvier, une nouvelle équipe prend les rênes de l'Espace Jeunes, la structure jeunesse de Mellois en Poitou pour Lezay et ses environs : Mélanie Grandamy et George Knights. Passionnés par le monde de la jeunesse, ils mettront à profit leurs compétences pour proposer un programme d'activités varié et adapté aux besoins des jeunes de 11 à 17 ans. Au programme : ateliers créatifs, sorties, événements sportifs, et bien d'autres surprises !

## Démarche Com'in : Ateliers à destination des parents

Gaëlle Tempéreau du service de promotion de la santé de Nouvelle Aquitaine, propose aux enfants scolarisés à l'école élémentaire de Lezay, des temps d'intervention dans les classes afin de les sensibiliser au développement de leurs compétences psychosociales.

D'autres moments, à destination des parents sous forme d'ateliers, de temps d'échange, de partage et réflexion sont aussi prévus. Un questionnaire sera proposé aux parents d'élèves début janvier. Il permettra de recenser les difficultés qui peuvent émerger dans les familles, liées par exemple aux écrans, à la gestion de la frustration et des émotions, à la place dans la fratrie, aux défis des familles recomposées, à l'enfant unique, aux punitions, etc. Ce questionnaire permettra aussi à chacun de s'exprimer sur les thématiques, temps, format, durée de ces ateliers.

À partir des réponses, les interventions et les ateliers seront adaptés aux demandes spécifiques des parents de Lezay.

Merci pour votre mobilisation.

## Animations de l'hiver à l'EHPAD

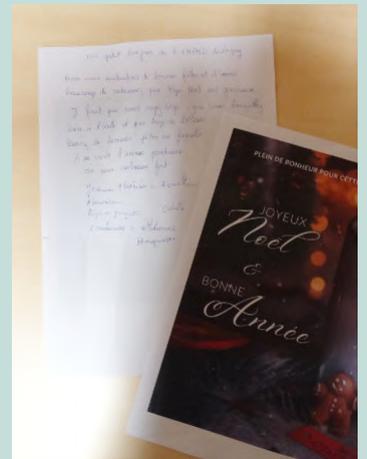
Depuis le 18 novembre, Célia et Clarisse sont les deux nouvelles volontaires du service civique accueillies au sein de l'Ehpad de Lezay. Leurs missions principales sont de lutter contre l'isolement, d'aider à mieux vieillir, d'être utile aux autres et à soi, d'animer, accompagner et proposer des activités individuelles et collectives...



Depuis début novembre et jusqu'à fin janvier, les enfants de la classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire du Chêne et leur enseignante Corinne Maixandeau participent avec les résidents de l'Ehpad à un projet "du mouton à la

laine". L'objectif de ce projet est d'expliquer aux enfants d'où vient la laine, comment utiliser un rouet et ensuite d'initier les enfants au tricot avec l'aide des résidentes. Ce projet est apprécié autant par les enfants que par les aînés.

Dans la continuité des échanges intergénérationnels, les résidents de l'Ehpad ont régulièrement échangé avec les enfants du Chat perché et des écoles élémentaire et maternelle, des courriers, des dessins et de petits messages. L'objectif principal pour les résidents est bien



de garder le lien social, le lien intergénérationnel et l'ouverture vers l'extérieur.

Cet automne, les résidents ont reçu la visite surprise des clowns relationnels qui devraient revenir prochainement avec leur bonne humeur. Pour faire passer plus vite les longues journées d'hiver, les aînés ont pu apprécier en décembre un spectacle de Noël sur le thème "Noël au Mexique", avec un très bon repas festif préparé par les cuisiniers.



## Un nouveau service pour les parents

### L'accompagnement individuel de soutien à la parentalité

Depuis novembre 2024, les parents ou futurs parents peuvent profiter d'un nouveau service d'accompagnement individuel de soutien à la parentalité, financé par la CAF, mis en place par l'UDAF des Deux-Sèvres et le pôle Enfance, Famille et Parentalité. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour les parents afin de les soutenir dans leur rôle d'éducateur et de les aider en cas de situation difficile ou de crise.



#### Les objectifs de ce service

- ▶ accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité par une offre d'entretiens individuels,
- ▶ améliorer la qualité des liens parents-enfants et prévenir les difficultés,
- ▶ permettre l'expression des parents autour de problématiques et/ou préoccupations éducatives,
- ▶ faciliter l'orientation vers les partenaires du territoire autant que de besoin.

#### Les différentes étapes des entretiens

Un premier entretien permettra de poser le cadre du dispositif, d'évaluer la demande, de confirmer l'adhésion des parents à la démarche proposée, et/ou préparer l'orientation vers des services adaptés.



Photo Freepik

L'accompagnement individuel, permettra aux parents d'échanger avec le professionnel sur des sujets librement consentis et identifiés par la personne.

#### Les modalités de l'accompagnement

Ce service est ouvert sur tout le département. L'accueil est localisé à Niort, mais, selon les situations, des séances en visioconférence ou par téléphone seront possibles. Dans certains cas, l'enfant peut être associé aux entretiens et contribuer à la recherche de solutions.

Les parents et futurs parents pourront bénéficier de 5 entretiens individuels par an, sauf besoin spécifique.

La participation financière sera basée sur les barèmes CNAF de la médiation et son fonctionnement, avec le premier rendez-vous gratuit.

Contact : 05 49 04 76 59  
[soutien-parent@udaf79.asso.fr](mailto:soutien-parent@udaf79.asso.fr)

## Les jeunes de 16 à 30 ans recherchent des solutions de logements !



Vous êtes propriétaire d'une grande maison et vous souhaitez louer une de vos chambres ?

Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs logements locatifs et vous recherchez des locataires, à l'année ou sur des périodes plus courtes ?

Sachez que l'association Toits Etc peut vous aider. Nous recevons chaque semaine des demandes de logement et nous avons l'expertise pour évaluer les besoins des jeunes, et vous orienter des demandes mettant en adéquation ces besoins, les ressources des jeunes et ce que vous proposez.

Financée notamment par la communauté de communes Mellois en Poitou, mais aussi par la CAF des Deux-Sèvres et l'État, cette action originale vise à faciliter l'accès au logement des jeunes de 16 à 30 ans,

en emploi ou en études. Nous apportons du soutien et des conseils aux propriétaires/bailleurs/loueurs, ainsi qu'aux futurs locataires.

Nous recherchons toutes les possibilités de logement (studio, appartement, colocation, chambre chez l'habitant...) pour répondre aux différents besoins des jeunes en insertion sur notre territoire.

Soutenez l'insertion des jeunes sur notre territoire en adhérant à notre association. Rejoignez ainsi notre réseau de propriétaire/loueurs (40€/an)

Contact : **Alexane Clément**  
**Conseillère Logement**  
07 61 06 71 56  
[servicelogementjeunes@toitsetc.fr](mailto:servicelogementjeunes@toitsetc.fr)  
**Association Toits Etc**  
2 place Bujault 79500 MELLE  
05 86 79 93 00

## Découvrez le portail [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr)

Santé, Famille, Logement, Retraite, Solidarité, Autour de l'emploi : retrouvez tous vos droits sociaux en un seul endroit. [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr) est un portail universel destiné à tous, que vous soyez en activité, sans emploi ou à la retraite. Il vous permet de :

- ▶ Visualiser et comprendre vos droits et prestations
- ▶ Retrouver rapidement vos organismes de rattachement
- ▶ Simuler vos droits sociaux
- ▶ Réaliser vos démarches en ligne
- ▶ Consulter l'ensemble de vos ressources
- ▶ Découvrir les événements de vie

C'est simple, facile et rapide. Le portail [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr) est le fruit d'un travail collectif des différents acteurs de la protection sociale, de l'emploi et de l'État.



## Communiqué de l'Office notarial

L'office notarial de LEZAY situé 1bis Place du Marché, maintient pleinement ses services avec l'ensemble de ses collaborateurs et l'arrivée de : Maître Jessica CLUZEAU REGALADO suivant arrêté en date du 29 août 2023 Et Maître Stéphanie ARDILLON suivant arrêté en date du 22 mars 2024.

L'office notarial de MELLE situé 1 route de la Mothe et le bureau de BRIOUX SUR BOUTONNE, maintient pleinement ses services avec l'ensemble de ses collaborateurs et l'arrivée de : Maître Delphine FLEURY suivant arrêté en date du 29 août 2023 Et Maître François FILLON suivant arrêté en date du 22 mars 2024.

## Concours bovin

L'association Festiv'Agri organise son concours agricole jeudi 27 mars au Foirail, ainsi qu'une soirée Entrecôte à la salle des fêtes, le même jour, sur réservation.

**Contact : 05 49 29 47 66**  
[festivagri.lezay@gmail.com](mailto:festivagri.lezay@gmail.com)



## Le Moulin du Marais

**Pôle culturel régional des arts de la parole et des écritures contemporaines**

L'URFR accueille cet hiver encore de très nombreux artistes en résidence au Moulin du Marais et fait rayonner ainsi ce pôle culturel majeur sur l'ensemble de la Région Nouvelle-Aquitaine et même au-delà. Cet hiver, trois compagnies inviteront des classes de l'école

## Programme d'animations à la Médiathèque

### La Ronde des Histoires

Lectures, chants et comptines pour les 0-3 ans, animés par Caroline Duboc du Relais Petite Enfance



**Mercredis 15 janvier, 12 février et 19 mars à 10h30**

### Exposition de peintures

Raphaël Schillebeeckx est un artiste belge vivant à Melleran. Guitariste de métier, il a toujours été passionné par la peinture.



**Du 1<sup>er</sup> au 27 février 2025**

### Exposition Silence, on pousse !

Prêtée par la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres, cette exposition se présente comme un petit récit initiatique à valeur documentaire. Mois après mois, tout au long d'une année, le lecteur suit le rêve de Pierre et de son ami René, les deux protagonistes : créer leur jardin.

**À partir de 7 ans**  
**Du 08 mars au 5 avril 2025**

élémentaire et du collègue à découvrir en avant-première les spectacles préparés par les artistes accueillis. Un privilège pour nos enfants !

**Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes (URFR), 2 rue du Grand Pré, Lezay, 05 49 07 97 78 - [www.urfr-mouлиндumarais.org](http://www.urfr-mouлиндumarais.org)**

## Résultats et projets du Club de Tennis

Au niveau régional, l'équipe 55 ans termine 1<sup>er</sup> avec 5 victoires et 1 défaite. Bravo aux anciens Jean, Philippe et Christophe ! Le championnat départemental vient de débiter avec deux équipes seniors masculines en 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> division.

L'AG du club, le lundi 18 novembre a élu un nouveau bureau : Président Christophe Bris, Vice-Président Jean Fraigneau, Secrétaire Eva Motillon, Trésorière Aurélie Thellier. À ce jour, le club compte 35 licenciés : 20 jeunes et 15 adultes.

Christophe a suivi 5 jours de formation Initiateur fédéral de tennis, fin octobre, au CREPS de Poitiers, notamment sur l'optimisation d'une école de tennis, le programme ados

## Spectacle Scènes nomades

### Le Mardi à Monoprix C<sup>ie</sup> Ah le Zèbre

Le mardi, Marie-Pierre va avec son veuf de père à Monoprix acheter de quoi le nourrir pour la semaine. On les regarde. On regarde Marie-Pierre surtout, elle est belle, on ne voit qu'elle. Avant, il y a de ça du temps, Marie-Pierre, son nom c'était Jean-Pierre... Un monologue drôle, intense et émouvant contre les préjugés de tous bords.



**De Emmanuel Darley. Avec Thierry de Pina.**

Seul-en-scène. Tout public. 1 heure.

**Scènes Nomades, avec le Comité des fêtes de Lezay. Tarif 14€, adhérent 11€, réduit 9€.**

**Vendredi 11 avril, 20 h 30**  
**Salle Robert Minot, rue du parc (cour de la Mairie), 79120 Lezay**

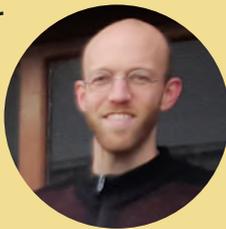
et la méthode galaxie tennis pour les 4 à 10 ans : format de jeu, terrain et balles différentes suivant le niveau.

Marie Pelletan, diplômée d'Etat référente sud Vienne et Deux-Sèvres, est venue au club pour voir jouer et évaluer le groupe de jeunes : un très bon moment sportif, motivant et convivial.



Photo DR

**Rencontre avec David Massot initiateur de l'entreprise «Passion Vélo-mobilité» installée à la Grande Foye. Cette petite entreprise importe, vend, répare et monte des vélo-mobilités depuis mai 2024.**



### Quelle est l'origine de ce projet ?

« Je pratique le vélo-mobilité depuis 15 ans ; j'allais au travail avec ce moyen de transport à 50 km de chez moi. J'ai été attiré par l'engin pour son côté économique d'autant plus que je n'avais pas le permis de conduire. Ensuite j'ai travaillé dans des sociétés européennes qui travaillaient en lien avec le vélo-mobilité, et en me déplaçant chez divers fabricants en Belgique, aux Pays-Bas. J'ai même travaillé chez un fabricant tchèque.

L'idée est de promouvoir ce véhicule comme un mode de transport pouvant remplacer la voiture. »



Photo DR

## «Passion Vélo-mobilité» : le moyen de locomotion du futur ?



Photo DR

### Quels sont les types de vélos proposés à la vente ?

« Ces vélos ont 3 roues ce qui les rend très stables même pour des gens qui auraient des soucis d'équilibre ; on est semi-allongé pour pédaler, ce qui est une position assez agréable pour le dos. La carrosserie protège contre les intempéries mais aussi en cas de chocs. Certains modèles appelés cargos permettent d'avoir un passager et ont 4 roues. Ils sont alors équipés d'une assistance électrique. En fait, tous les modèles peuvent sur demande être équipés d'une assistance électrique.

Ces véhicules originaux, même s'ils sont bas, attirent l'attention sur la route, ce qui les rend sécurisants ; ils sont d'ailleurs équipés de clignotants et de phares. On vend aussi différents accessoires : charrettes, pneumatiques et pièces diverses. »

### Quel est le prix de ce type de vélo ?

« Le prix de base est de 4 000 € pour le modèle en alu qui existe depuis 30 ans. On peut le commander et le monter soit même. Si on veut le même modèle monté, cela coûte 5 500 €.

Les modèles vont jusqu'à 14 000 € lorsqu'ils sont en matériaux composites plus légers, d'une forme plus aérodynamique qui ressemble aux voitures de courses des années 1920. »

### À quelle vitesse peut-on rouler avec ces vélos ?

« On peut rouler facilement entre 30 et 50 km/heure et très ponctuellement jusqu'à 100 en descente.

Sur un vélo haut de gamme, on peut aller à 60 km/h en moyenne. La rapidité dépend aussi de la présence ou non d'une assistance électrique. En ce

qui me concerne, je mets 45 mn pour aller à Niort en vélo-mobilité alors que j'en mets 35 en voiture. »

### Quel est votre type de clientèle ?

« J'ai une clientèle sur toute la France. Certains ont 18 ans, d'autres sont retraités, anciens sportifs, pour qui la position allongée est plus facile. 60% en ont un usage de mobilité pour son côté économique, écologique et sportif ; et 40% sont des retraités qui l'utilisent pour le plaisir. »

David est satisfait du démarrage de son activité avec 25 vélos vendus et 45 en cours de livraison et montage. Pour le modèle basique monté sur place, il a des commandes venant d'Allemagne, des Pays-Bas, de Suisse, de Slovaquie et même des États-Unis.

L'entreprise va d'ailleurs devoir trouver des locaux plus vastes pour pouvoir développer son activité.

Nous souhaitons bonne chance à cette entreprise originale qui va donner une touche de modernité, voire de futurisme à l'image de la commune.

### Contact :

[www.passion-velomobile.com](http://www.passion-velomobile.com)  
[passionvelomobile@gmail.com](mailto:passionvelomobile@gmail.com)  
 17 La Grande Foye 79120 Lezay  
 06 32 73 40 16



Photo DR

## JANVIER

**Mercredi 1<sup>er</sup> janvier**  
après-midi

**Salle des fêtes Loto**,  
organisé par Pêche et  
Loisir

**Samedi 4 janvier, 17h30**

**Caserne des pompiers Fête de  
la Sainte-Barbe**

**Dimanche 5 janvier**  
après-midi

**Salle des fêtes Loto**,  
organisé par D4B

**Mardi 7 janvier, 20h30**

**Salle Robert  
Minot**

**Cinéma :**  
« Louise  
Violet »



**Samedi  
11 janvier**

**Salle des fêtes** Une Brioche  
pour nos aînés ou Repas  
des aînés, organisé par le  
CCAS

**Mercredi 15 janvier, 10h30**

**Médiathèque** La ronde des  
histoires (0-3 ans)

**Mardi  
21 janvier,  
20h30**

**Salle Robert  
Minot**

**Cinéma :** « En  
fanfare »



**Samedi 25 janvier, 14h-17h**

**L'Imprimerie Café-Tricot**,  
organisé par La Boîte à  
Utiles

## FÉVRIER

**Mardi  
4 février,  
20h30**

**Salle Robert  
Minot**

**Cinéma** « Le  
Panache »



**Samedi 8 février, 9h-12h**

**L'Imprimerie Café-répara-  
tion**, organisé par La Boîte  
à Utiles

**Samedi 8 février**

**Salle des fêtes Choucroute**,  
organisé par D4B

**Mercredi 12 février, 10h30**

**Médiathèque** La ronde des  
histoires (0-3 ans)

**Dimanche 16 février**  
après-midi

**Salle des fêtes Loto**,  
organisé par l'école GEPT

**Mardi  
18 février,  
20h30**

**Salle Robert  
Minot**

**Cinéma** « Mon  
inséparable »



**Jeudi 20 février, 18h30**

**Salle des fêtes Conseil  
communautaire** Mellois en  
Poitou

**Samedi 22 février, 14h-17h**

**L'Imprimerie Café-Tricot**,  
organisé par La Boîte à  
Utiles

**Dimanche 23 février**  
après-midi

**Salle des fêtes Loto**,  
organisé par l'UDCR

## MARS

**Dimanche 2 mars**  
après-midi

**Salle des fêtes Loto**,  
organisé par le Handball  
Club

**Mardi 4 mars, 20h30**

**Salle Robert Minot Cinéma**

**Mercredi 5 mars, 16h-19h**

**Salle des fêtes Don du sang**

**Samedi 8 mars, 9h-12h**

**L'Imprimerie Café-répara-  
tion**, organisé par La Boîte  
à Utiles

**Dimanche 9 mars**

**Parc Hubert Championnat**  
départemental de  
pétanque

**Samedi 15 mars, 20h30**

**Salle des fêtes Spectacle**  
C<sup>ie</sup> Péricard « Michel  
Sardou », organisé par  
l'USL

**Dimanche 16 mars, 15h**

**Salle des fêtes Spectacle**  
C<sup>ie</sup> Péricard « Paris en  
chansons », organisé par  
l'USL



**Mardi 18 mars, 20h30**

**Salle Robert Minot Cinéma**

**Mercredi 19 mars, 10h30**

**Médiathèque** La ronde des  
histoires (0-3 ans)

**Samedi 22 mars, 14h-17h**

**L'Imprimerie Café-Tricot**,  
organisé par La Boîte à  
Utiles

**Dimanche 23 mars**  
après-midi

**Salle des fêtes Loto**,  
organisé par l'APE de  
Lezay

**Jeudi 27 mars**

**Foirail Concours Bovin**,  
organisé par Festiv'Agri

**Jeudi 27 mars, 20h**

**Salle des fêtes Soirée  
Entrecôte**, organisée par  
Festiv'Agri

## AVRIL

**Mardi 1er avril, 20h30**

**Salle Robert Minot Cinéma**

**Samedi 5  
et Dimanche 6 avril**

**Halles aux Volailles et parc  
Hubert Bourse aux vélos et  
Brocante**, organisées par la  
Bécane romaine

**Dimanche 6 avril**  
après-midi

**Salle des fêtes Loto**,  
organisé par le Handball  
Club

**Vendredi 11 avril, 20h30**

**Salle Robert Minot  
Spectacle** « Le Mardi à  
Monoprix », organisé par  
Scènes Nomades



Photo Ch. Magnain

Samedi 12 octobre, gros succès  
pour la première édition  
d'Octobre Rose organisée  
par le personnel de l'EHPAD



Lundi 11 novembre, un authentique  
taxi de la Marne était présenté  
lors de la cérémonie  
de commémoration de l'armistice



Photo Ch. Magnain

Samedi 30 novembre, les pompiers de Lezay ont lancé  
un rallye solidaire à vélo pour le Téléthon